

CELLULE EPS

Dossier suivi par
Véronique PEREIRA
Chargée de Mission EPS
Téléphone
04 91 99 66 80
Mél.
ce.eps13-4@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
Cédex 1

Le directeur académique,
des services de l'éducation nationale
des Bouches du Rhône

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
à Marseille

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education nationale chargés de circonscription
à Marseille

Marseille, le 09 mai 2019

Objet : Rentrée scolaire 2019 - Installations sportives municipales - Mises à disposition des établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive.

La mise en œuvre des programmes d'EPS nécessite l'usage d'installations sportives diverses.

Si vous souhaitez réserver des équipements sportifs municipaux, vous voudrez bien désigner un représentant de votre équipe pédagogique EPS afin de participer aux réunions de concertation et de répartition avec l'ensemble des établissements demandeurs.

Le regroupement de ces équipements par secteurs géographiques permet à chaque établissement de se situer au sein de sa zone de référence et de disposer en priorité d'installations de proximité.

Afin de garantir cette mise à disposition, je vous rappelle que la constitution des emplois du temps des enseignants d'EPS est déterminante notamment en terme de répartition des services sur la journée et la semaine.

Comme indiqué dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'acquisition du savoir nager est une priorité nationale. En conséquence, les classes du premier degré et les classes du second degré dont la formation exige la pratique de la natation (ex BAC professionnel de maintenance aquatique du second degré) seront privilégiées dans l'attribution des créneaux d'accès aux piscines.

Pour les créneaux restants, les projets de soutien à la pratique de la natation et les classes de 6^{èmes} resteront prioritaires.

Pour le restant des installations, mes services veilleront à satisfaire au mieux vos demandes lors des réunions du mois de juin.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation à ce sujet.

Le directeur académique

Dominique BECK